



ARR 2023-6

République Française  
Département de Vaucluse

---

**ARRÊTÉ PORTANT AUTORISATION D'OUVERTURE DE CAVEAU  
AUX FINS D'EXHUMATION POUR REDUCTION**

---

Le maire de la commune de **SAINT HIPPOLYTE LE GRAVEYRON**

Vu la demande formulée le 20 février 2023 par les Pompes Funèbres Anges et Lys, 327 route de Carpentras, 84110 SABLET (Vaucluse), à l'effet d'ouvrir le caveau familial n° 13, concession n°1, à la demande de messieurs FALQUE Henri, FALQUE Max, FALQUE Hubert et de madame FALQUE Colette veuve PEZEU, afin de procéder à l'exhumation pour réduction des corps et réinhumation dans ce même caveau de GUYON Geneviève épouse FALQUE, de PEZEU Bernard et de FALQUE Damien.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article R.2213-31.

**ARRETE**

**Article 1 :** Les Pompes Funèbres Anges et Lys, 327 route de Carpentras, 84110 SABLET (Vaucluse), habilitation n°2021-84-319, ayant pouvoir des ayant droits de cette concession représentés par messieurs FALQUE Henri, FALQUE Max, FALQUE Hubert et de madame FALQUE Colette veuve PEZEU en date du 20 février 2023, sont autorisées à faire pratiquer l'ouverture du caveau n° 13, concession n°1, pour procéder à l'exhumation aux fins de réduction de GUYON Geneviève, PEZEU Bernard et FALQUE Damien.

**Article 2 :** L'ouverture du caveau aura lieu le vendredi dix mars deux-mil-vingt-trois.

Fait à Saint Hippolyte le Graveyron, le 7 mars 2023.

Le Maire



André AIELLO